

EPA Plaine de France

Compte-rendu synthétique de la réunion publique du vendredi 14 juin 2013

Concertation du Triangle de Gonesse - Salle Jaques Brel à Gonesse

Introduction

Après avoir accueilli les participants, Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse est revenu sur l'histoire du Triangle de Gonesse. Il y a cinq ans, l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France lançait un marché de définition qui a permis d'aboutir à la sélection du projet proposé par le groupement Gülle Güller (reprendre nom en entier). Ce projet a été retenu d'abord en raison de sa compacité puisqu'il ne prévoit d'urbaniser que 280 hectares alors que le SDRIF autorisait l'urbanisation de plus de 400 hectares, ensuite parce qu'il permettait d'établir un trait d'union entre le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Cinq ans plus tard, ce projet est entré dans sa phase pré-opérationnelle. C'est aujourd'hui que commence une procédure de concertation publique qui durera plusieurs mois, avec des tables rondes thématiques à la rentrée, puis une réunion de clôture à la mi-octobre. S'en suivront les procédures et les enquêtes publiques liées au développement des infrastructures de transport (Grand Paris Express et barreau de Gonesse). Le projet du Triangle de Gonesse va donc se poursuivre, dans l'optique de renforcer l'attractivité du territoire, développer l'emploi et garantir l'équilibre social de ce territoire.

Didier Vaillant, Président de la Communauté d'agglomération Val de France, a pour sa part rappelé les trois raisons de sa présence à cette réunion publique. D'abord parce que le Triangle de Gonesse accueillera à l'avenir une gare d'interconnexion entre le futur barreau des lignes D et B du RER et la nouvelle ligne du métro automatique, gare qui modifiera totalement les temps de transport pour la population de Gonesse, de l'Est du Val-d'Oise et du Nord-Est francilien, en rendant accessible la quasi-totalité de la région Ile-de-France en moins d'une heure. Ensuite parce que la création de cette gare sera accompagnée d'un CDT (contrat de développement territorial) auquel les communes regroupées au sein de Val-de-France (Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Arnouville), ainsi que Gonesse et Bonneuil-en-France, travaillent depuis près de deux ans. Enfin, parce que les villes de Gonesse et de Bonneuil-en-France rejoindront la Communauté d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2014.

La concertation et les enjeux

Damien Robert, Directeur Général de l'EPA Plaine-de-France est revenu sur la procédure de concertation et les enjeux du projet.

Les acteurs

Les acteurs impliqués dans le projet sont :

- L'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Plaine de France, créé en 2002, aménageur pressenti sur le Triangle de Gonesse la Ville de Gonesse ;
- la Communauté d'Agglomération Val-de-France ;
- les autres collectivités locales limitrophes (Roissy-en-France, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, la Communauté d'Agglomération de Roissy-Porte-de-France) ;
- les Conseils Généraux du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis ;
- le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Le déroulement de la procédure de concertation publique

La procédure de concertation publique se déroulera en trois étapes :

- une première réunion publique ce soir ;
- trois ateliers thématiques, consacrés respectivement à l'agriculture et à l'environnement, au développement économique et à l'emploi, puis à l'aménagement urbain, en septembre et octobre prochain ;
- une réunion de clôture en octobre, qui sera suivie d'un bilan de la concertation.

Parallèlement, afin de faire de cette concertation un processus participatif, un site Internet (www.triangedegonesse.fr) a été créé sur lequel chacun pourra trouver des informations et faire part de ses remarques ou questions, l'EPA Plaine de France s'étant fixé pour objectif d'y répondre sous 2 jours ouvrés.

Les raisons du projet

Damien Robert a souligné le caractère stratégique du Triangle de Gonesse, à savoir entre les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget mais aussi très proche du centre de l'agglomération. Ce caractère stratégique a d'ailleurs été confirmé par plusieurs décisions importantes :

- confirmation de la mise en service du barreau de Gonesse en 2020
- confirmation de l'implantation d'une gare du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse, le 6 mars dernier par le gouvernement
- insertion du projet du Triangle de Gonesse dans le Contrat de Développement Territorial de Val-de-France-Gonesse-Bonneuil-en-France
-

Ces projets permettront de connecter encore mieux ce territoire au reste de la région Ile-de-France.

Le projet du Triangle de Gonesse vise à répondre à cinq enjeux :

- en faire un vrai moteur de développement économique ;
- relier l'Est du Val d'Oise et l'Ouest de la Seine-Saint-Denis ;
- fédérer les deux pôles aéroportuaires autour d'un corridor aéroportuaire à vocation économique ;
- rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation de l'agriculture ;
- améliorer l'accès de ses habitants à la formation et à la culture.

Le calendrier

Damien Robert a conclu sa présentation en rappelant les prochaines étapes du projet :

- création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) début 2015
- début des travaux en 2017 ;
- mise en service du barreau de Gonesse en 2020,
- mise en service de la gare du Grand Paris Express en 2025 et ouverture d'Europa City entre 2020 et 2025.

Il a également précisé que la concertation publique se poursuivrait tout au long du projet.

Les questions de la salle

Lors d'une première série d'échanges avec le public, Jacques Vandelet s'est interrogé sur les retombées économiques de ce projet pour la Ville de Gonesse, où le taux de chômage dépasse la moyenne nationale, en soulignant que l'ouverture de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle en avait eu très peu.

Bernard Loup, président de Val-d'Oise Environnement, a pour sa part émis des doutes sur la procédure de concertation, ne l'estimant pas encore ouverte en l'absence d'une institution neutre – par exemple, la Commission nationale du débat public – parmi ses organisateurs. Il s'est également alarmé du risque de spéculation lié à ce projet, craignant que celui-ci ne réponde avant tout aux intérêts financiers de certains affairistes plutôt qu'à ceux de la population locale. Enfin, il a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir de l'activité agricole sur le territoire actuel du Triangle de Gonesse et à l'augmentation du trafic aérien lié à l'ouverture prochaine d'EuropaCity, qui risque d'accroître encore les nuisances sonores.

En réponse à ces deux interventions, Monsieur le Député-Maire a souligné que l'intérêt de ce projet était précisément d'offrir à Gonesse des perspectives de développement économique sans compter sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle – même si celui-ci jouera évidemment un rôle utile dans ce sens. Ce projet présente donc également un intérêt pour l'ensemble du territoire et de ses habitants.

Concernant la présence de l'activité agricole sur le territoire, Monsieur le Député-Maire a rappelé qu'elle serait garantie par la sanctuarisation d'un carré agricole de 400 hectares. Il a enfin souligné que le développement économique ne s'accompagnait pas forcément d'une augmentation des nuisances, l'essentiel étant de trouver une approche équilibrée pour la vie de ce territoire et de sa population.

Damien Robert a pour sa part rappelé que la procédure de concertation est menée dans le strict respect du cadre légal et que la Commission nationale du débat public en avait déjà été informée au préalable.

Le projet

Alexandre Maikovskiy, directeur de projet du Triangle de Gonesse à l'EPA Plaine de France, et Mathis Güller, architecte-urbaniste, ont ensuite détaillé les principales composantes du projet .

Le projet repose sur quatre grandes composantes : un quartier d'affaires, EuropaCity, un parc central et un carré agricole de 400 hectares. Il s'agit de créer un nouveau quartier de ville pas seulement destinés aux personnes qui y travailleront. Malgré ses dimensions importantes, il s'agira aussi d'un projet à taille humaine puisque, en raison des servitudes aéronautiques, les immeubles ne dépasseront pas cinq étages en moyenne, ce qui le distinguera d'un quartier d'affaires tel que celui de La Défense. Il s'agira enfin d'un projet dense et compact, qui permettra de préserver une activité agricole en conservant 400 ha de terres agricoles.

Le quartier d'affaires

Le quartier d'affaires présente un potentiel de plus d'un million de mètres carrés de bureaux et d'activités. Outre les entreprises internationales, le projet prévoit l'implantation à destination des PME PMI locales notamment. On y trouvera des bureaux, un pôle d'innovation et de recherche, ainsi que des locaux destinés aux activités technologiques et industrielles, dans l'idée de présenter une offre complète et complémentaire des activités avoisinantes (en particulier la logistique, dominante sur le territoire). Outre les locaux d'activité, ce quartier accueillera également des hôtels et des équipements accessibles à l'ensemble de la population locale.

Un grand parc récréatif

La deuxième composante du projet concerne le parc central, orienté nord/sud, qui constituera un espace récréatif de grande taille, tant pour les personnes qui travailleront là que pour la population locale.

EuropaCity

EuropaCity – dont le projet a été présenté par Christophe Dalstein, directeur de projet– est un concept inédit visant à allier dans un même lieu des équipements culturels, récréatifs et de commerce, dans le but de répondre à l'évolution des modes de vie d'aujourd'hui et demain. Ce projet prévoit une surface d'environ 200 000 m² pour les activités culturelles et de loisirs (avec une grande halle d'exposition, une salle circulaire dédiée au cirque, un parc à thème ou un parc aquatique), 230 000 m² d'équipements de commerce, 150 000 m² d'activités, d'hôtels, de restaurants et de salles de congrès, et 100 000 m² d'équipements publics librement accessibles où seront organisées activités festives et événementielles.

Ce projet sera conçu par une équipe d'architectes danois nommée Bjarke Ingels Group (BIG) et financé grâce à des fonds privés. Il sera mené par la société Alliage(s) et Territoire(s), filiale à 100 % d'Immochan, qui sera aussi l'exploitant des futurs équipements. Il s'insérera parfaitement dans le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse dont il renforcera encore l'attractivité.

Ce projet est piloté depuis 2010 par un comité de pilotage associant l'ensemble des parties prenantes, avec l'aide d'un conseil d'orientation scientifique composé d'une quinzaine d'experts de toutes nationalités. Il fera également l'objet d'un débat public qui permettra de l'enrichir et de le faire évoluer qui permettra à chacun d'apporter sa contribution.

Une fois mis en service, EuropaCity générera 11 500 d'emplois directs non délocalisables, l'objectif étant que ceux-ci soient majoritairement pourvus par les habitants du territoire en se mobilisant dès à présent avec les acteurs de l'emploi et de la formation. Sur le plan environnemental, cet ensemble visera une consommation énergétique globale nulle. Il s'agira en outre du premier lieu de consommation responsable en Europe. Ce sera enfin le premier pôle culturel structurant du Nord-Est francilien, avec 50 000 m² d'équipements culturels.

Concernant son calendrier de réalisation, le débat public débutera en 2014. S'ouvrira ensuite une phase d'autorisation administrative avant le lancement du chantier en 2017 puis une ouverture du site prévue pour 2020.

Les infrastructures de transport

De nouvelles infrastructures de transport accompagneront le déroulement du projet du Triangle de Gonesse. La première sera la mise en service dès 2014 d'une ligne de bus à haut niveau de service qui reliera la gare du RER D Villier-le-Bel/Gonesse/Arnouville au parc des expositions de Villepinte. En 2020, une nouvelle branche fera la jonction entre les lignes D et B du RER, desservant le Triangle de Gonesse. Elle sera complétée en 2025 par une nouvelle gare située sur la ligne 17 du Grand Paris Express, qui traversera le Triangle de Gonesse pour atteindre l'aéroport Charles-de-Gaulle en 2027.

Concernant l'amélioration du réseau routier, trois modifications majeures sont prévues : la requalification de l'avenue du Parisien en boulevard urbain, qui supposera de l'élargir pour y créer des contre-allées accueillant couloirs de bus et pistes cyclables ; la création d'un nouveau franchissement à la limite entre la zone urbaine et la zone agricole, qui verra la création d'une voirie transversale est/ouest permettant un lien direct avec Parisnord2 ; un réaménagement de l'échangeur A1/A3/RD 370/RN 370.

L'objectif de ces différentes mesures sera de porter à 50 % la part des déplacements alternatifs à la voiture dans les déplacements réalisés sur le territoire, facilitant l'accès à ce secteur.

Le carré agricole

Le projet prévoit aussi la pérennisation d'un carré agricole de 400 hectares, qui constituera une façade valorisante pour le développement du nouveau quartier, ainsi qu'un lieu d'approvisionnement pour ceux qui y travailleront. Cette interface entre activité économique et activité agricole donnera une identité forte au projet.

Les objectifs environnementaux

Plusieurs objectifs environnementaux ont été fixés dans le cadre du projet, en particulier la récupération et à la réutilisation des eaux de pluie permettant de réduire de 20% la consommation d'eau potable, l'autonomie énergétique du quartier à hauteur de 70%, grâce à la valorisation du potentiel en énergies renouvelables du territoire. Enfin, le projet vise une réduction de 40 % des déchets à la source et leur recyclage à hauteur de 70%.

L'emploi

Damien Robert a conclu cette présentation en rappelant que ce projet avait pour premier objectif de favoriser le développement du territoire afin d'y créer de l'emploi. A l'horizon de 2025/2030, le potentiel d'emplois créés est en effet estimé à 40 000 pour le quartier d'affaires et à 11 500 directs pour EuropaCity en phase d'exploitation.

Les questions de la salle

Après s'être dit très séduit par le projet présenté ce soir, Antoine Vandelet a aussi rappelé que les habitants seraient extrêmement vigilants quant à sa réalisation et, surtout, à ses retombées économiques pour la ville de Gonesse.

Deux autres participants se sont dites fières que la ville de Gonesse ait été choisie pour accueillir un tel projet, dans lequel elles voient une opportunité à saisir pour l'avenir des Gonessiens, en particulier les plus jeunes.

Répondant à une participante, Christophe Dalstein a souligné que la dénomination « EuropaCity » ne sera pas la dénomination finale de l'équipement et que cela reste à l'étude. Ce nom présente toutefois l'avantage de bien incarner l'ambition de ce projet : en faire un vrai quartier de ville, qui mettra en valeur un art de vivre à l'européenne. Quant à la question des déplacements au sein du futur ensemble, elle est encore à l'étude, sachant qu'ils combineront sans doute plusieurs moyens de transport (véhicules hybrides, vélos, etc.).

En réponse à Yolande Garrel, conseillère municipale déléguée à l'environnement urbain, Alexandre Maikovsky a confirmé que l'un des objectifs du projet était de traiter les déchets à la source de 40 % et de les valoriser à 70 %. Diverses solutions sont à l'étude dans ce domaine, ainsi qu'en matière de consommation d'énergie où la géothermie peut constituer une piste intéressante. Des éléments plus précis seront communiqués lors de l'atelier thématique qui sera consacré à ce sujet en septembre ou octobre prochain.

Damien Robert a ensuite confirmé que les premiers travaux seraient lancés dès 2017, quelle que soit l'évolution du dossier du barreau de Gonesse, du Grand Paris Express ou d'EuropaCity, et qu'ils devraient durer une dizaine d'années.

Monsieur Grégoire, conseiller municipal, s'est félicité du déroulement de cette réunion et réjouit du concept de « compacité » développé par Mathis Güller. Il a toutefois attiré l'attention de l'EPA Plaine de France sur la question du traitement des eaux usées générées par le nouveau quartier du Triangle de Gonesse et souhaité que celui-ci se concrétise par de nouveaux emplois et de nouveaux logements pour les habitants de la ville.

En réponse à une question de Monsieur Rosine, qui s'interroge sur la nature du développement économique et des emplois que celui-ci permettra de créer, Damien Robert a rappelé que l'on voyait s'installer aujourd'hui autour des aéroports de plus en plus d'entreprises hors secteur aéroportuaire ou logistique mais intéressées par une accessibilité internationale. Le futur quartier d'affaires réunira donc des métiers et des qualifications extrêmement divers. Une première étude a montré que si les vingt-cinq plus grands projets prévus autour du Grand Roissy étaient menés à bien, cela conduirait à créer environ 130 000 emplois, avec une large palette de savoirs et de qualifications. Cela permettra donc de répondre à la question du chômage, qui est élevé dans le Nord-Est francilien, d'autant plus que les marchés qui seront passés dans le cadre de la construction du Triangle de Gonesse feront l'objet d'une clause d'insertion qui réservera un certain nombre d'heures de travail pour des populations locales faiblement qualifiées ou au chômage.

Monsieur Teyssierand, chef d'entreprise, a rappelé l'importance de préserver l'activité des PME locales en les aidant à se développer. Monsieur Ducos a pour sa part émis le souhait que le futur Triangle de Gonesse devienne un pôle d'excellence de formation professionnelle qui permette aux jeunes de ce territoire d'accéder à des qualifications de tous niveaux.

En réponse à une question de Madame Robert, qui s'interroge sur une éventuelle prolongation de la ligne de tramway T5 depuis la gare de Garges-Sarcelles, Jean-Pierre Blazy a rappelé que le tramway n'était une solution envisageable qu'en milieu urbain. Or la ville de Gonesse se situe en milieu péri-urbain et le Triangle de Gonesse reste aujourd'hui essentiellement occupé par des surfaces agricoles. Plutôt que d'escompter une prolongation de la ligne T5, il lui semble donc préférable de travailler à la création du barreau de Gonesse et de la future ligne du Grand Paris Express, sans doute plus porteurs d'avenir, sans oublier la création dès 2014 d'une ligne de bus à haut niveau de service entre la gare de Villiers-le-Bel–Gonesse–Arnouville et celle du parc des expositions de Villepinte.

Conclusion

En conclusion, Didier Vaillant a invité tous les participants à passer progressivement de la réflexion à l'action. Il les a également invités à rester vigilants à la question de l'emploi et à réfléchir dès aujourd'hui aux moyens qui permettront aux entreprises qui viendront s'implanter dans le Triangle de Gonesse de trouver sur place les compétences dont elles auront besoin, ce qui nécessitera de définir à l'avance leurs besoins et, le cas échéant, de mettre en place les formations correspondantes.

Pour sa part, Jean-Pierre Blazy a rappelé l'importance de ce projet pour renforcer l'attractivité du Nord-Est francilien. Pour parvenir à ce résultat, il faudra valoriser les atouts de ce territoire, à commencer par sa proximité de la capitale et des deux aéroports de Roissy et du Bourget, mais aussi tenir compte de ses contraintes environnementales, sociales ou sociodémographiques. C'est toute l'ambition du projet du Triangle de Gonesse.

Il reste maintenant à poursuivre la concertation engagée par trois ateliers thématiques qui seront organisés à la rentrée afin de répondre aux nombreuses questions soulevées ce soir. Tous les habitants de Gonesse et de ses environs sont invités à y participer, dans le but de définir et de réussir ensemble l'avenir de leur territoire.